

D LEGS UNIVERSEL	
Institue la Fondation des Monastères, ayant s biens meubles et immeubles qui composeron	
Fait àlele Signature	
Institue pour légataire universel Monsieur V	
Institue pour légataire universel Monsieur V délivrer à la Fondation des Monastères, ay ou une somme de Fait àle	
« Je désire que le bénéfice de ce legs pro	nmunauté, il faut préciser, avant la signature : fite aux communautés religieuses en difficulté et en priorité à la » (Nom et adresse à indiquer)

Pour toutes questions ou en cas de doute

Fait à Signature

> Agnès Larnaudie-Eiffel – Service Legs et donations Tél. 01 45 31 62 81 – legsetdonations@fondationdesmonasteres.org 14 rue Brunel – 75017 Paris